
Feux extérieurs et incendies de forêt

Feux extérieurs

Tout au long de l'année, le brûlage prend différentes formes : feux de camp, de joie, d'artifice, brûlages d'abattis ou de déchets à la suite du défrichage ou du nettoyage d'un terrain. Ces feux peuvent se propager aux bâtiments situés à proximité ainsi qu'à la forêt.

Avant de brûler, informez-vous de la réglementation municipale en vigueur. Certaines municipalités permettent le brûlage avec ou sans permis alors que d'autres l'interdisent.

Tenez compte des conditions climatiques telles que le vent, la sécheresse des combustibles environnants et de la période du jour. Le danger d'incendie émis par la SOPFEU est un bon indicateur à ce sujet.

Tout feu extérieur doit être réalisé sous la supervision constante d'un adulte. Assurez-vous d'avoir à proximité l'équipement nécessaire pour l'extinction.

Incendies de forêt

Les incendies de forêt sont majoritairement causés par les activités récréatives en forêt. Que pouvons-nous faire pour protéger notre forêt qui est le berceau de notre villégiature et le gagne-pain de plusieurs personnes de la région ?

Informez-vous du danger d'incendie. Dès que le danger d'incendie atteint le niveau élevé ou extrême, il faut y penser deux fois avant de faire un feu, il peut facilement devenir incontrôlable et avoir des conséquences sur

vos sécurité, celle de vos proches et sur la forêt. Dans certains cas, des interdictions de feux à ciel ouvert seront en vigueur et il est impératif de les respecter.

Vous désirez faire un feu de camp ? Voici les 3 étapes à respecter :

1. Choisir un endroit près de l'eau, à l'abri du vent et à au moins 3 mètres (10 pieds) de tout arbre ou branche. Enlever, dans un rayon d'un mètre, les matières combustibles et creuser un trou jusqu'au sable. On peut placer des roches tout autour.
2. Faire un feu ne dépassant pas un mètre de hauteur. Le surveiller constamment sans quitter les lieux. Avoir près de soi des outils manuels (pelle, râteau, seau) pour éteindre les tisons.
3. Au moment d'éteindre, arroser deux fois plutôt qu'une en brassant les cendres. Regarder entre les roches pour éviter qu'il reste des braises dissimulées. Attendre quelques minutes et effectuer une dernière vérification avant de partir.

Se préparer, surveiller et tout éteindre voilà ce dont il faut se rappeler en forêt !

Si vous voyez une fumée suspecte, contactez la SOPFEU au 1-800-463-FEUX (3389).